

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le **18 Décembre 2024 à 18h00** selon convocation en date du 11 Décembre 2024 sous la Présidence du Maire, Alain MEYZIE.

Le procès-verbal de la précédente réunion et lu et approuvé à l'unanimité des voix délibérantes

Monsieur ROBERT Stéphane étant désigné secrétaire de séance.

Présents : MR MEYZIE Alain, MR SEGUI Jean-Marie, Mr NICOT David, Mr MASSIAS Fabrice, Mme DONDON Yvette, Mr ROBERT Stéphane, Mme MAURIN Béatrice, Mr GUILLAUMEAU Jean-Marc

Excusés avec procuration : Mme DENIS Armelle à Mme DONDON Yvette

Excusés : Mr VERGNE Cyril

POINT SUR L'EVOLUTION DE L'AUBERGE

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que le rendez-vous pour la signature du bail est prévu le 06 Janvier 2025 à l'étude de Maître MOUTIER à SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous documents concernant ce dossier.

DELIBERATION EFFACEMENT DE DETTES « RELAIS DE SARLANDE »

DELIBERATION ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION POUR LE RISQUE PREVOYANCE

DELIBERATION ADHESION MEDECINE PREVOYANCE CENTRE DE GESTION 24

DELIBERATION MODIFICATION DES STATUTS COM-COM

DELIBERATION ADHESION AU COMITE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE

DECISION MODIFICATIVE – BUDGET CHAUFFERIE

DIVERS

Demande d'administré

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu un mail d'une administrée qui souhaite faire don d'une parcelle et également si c'est possible avoir accès aux déchets verts si les agents communaux en produisent, car cette administrée est maraichère que la commune.

Monsieur le Maire indique qu'il faut prendre rendez-vous avec le notaire pour finaliser cette demande.

Mail devis auberge

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu un devis d'une entreprise d'assainissement qui concerne la Taverne du Boucher, suite à des problèmes de canalisations.

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il va prendre contact avec l'entreprise.

Achat de terrain Mr CLARK (route de la résistance)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu en mairie Mr et Mme CLARK concernant le terrain situé route de la résistance (parcelle AT 193), ils souhaitent vendre la parcelle à la commune de Sarlande. Monsieur le Maire, leur indique que cette décision doit être prise en conseil municipal.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à prendre contact avec Me MOUTIER, notaire à Saint Yrieix La Perche pour effectuer toutes les démarches nécessaires à ce dossier.

En fin de séance, Madame MAURIN Béatrice, conseillère municipale, a demandé à prendre la parole pour signifier son mécontentement auprès de Monsieur MEYZIE, le Maire.

D'après elle, il n'a pas répondu à ses demandes de rendez-vous.

Madame MAURIN Béatrice a également fait part de sa déception, suite à la visite de Monsieur le Sous-Préfet, le 11 Juillet 2024, percevant cette visite sur le fond et sur la forme comme une attaque à son encontre.

Enfin Madame MAURIN Béatrice a évoqué une prétendue divulgation sur les réseaux sociaux de documents municipaux par Madame DUPUY Carole.

L'ensemble des griefs a donné lieu à un débat houleux au sein du Conseil Municipal dépassant le cadre déontologique attendu.

Suite à cette intervention, le conseil municipal a pris fin prématurément

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.